



## VITRIERS

CNP 73111

Coupent, ajustent, posent et remplacent les vitres des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels, les parois vitrées de bâtiments et autres structures et les vitres de meubles et autres produits.



Faits en bref du N.-B.

### PERSPECTIVES DE TROIS ANS



*Très Bonnes*

### POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

**17**

### SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

**20,50 \$**

16,50 \$ 27,00 \$  
FAIBLE HAUTE

### NIVEAU DE SCOLARITÉ



Un diplôme d'études  
secondaires ou une formation  
en cours d'emploi

### EMPLOYÉS

**127**

### SALAIRE MOYEN

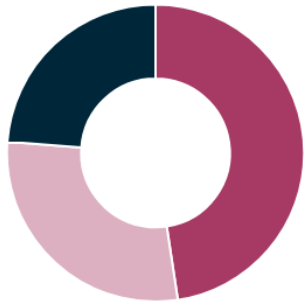
**42 000 \$**

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez [www.emploisnb.ca/occupations](http://www.emploisnb.ca/occupations).



## EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

40,9 %	Construction
31,8 %	Autres services (sauf les administrations publiques)
27,3 %	Fabrication
S.O.	Toutes les autres industries



## EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
0,0 %	25-34
47,6 %	35-44
28,6 %	45-54
23,8 %	55-64
0,0 %	65+

### ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Apprenti Vitrier/Apprentie Vitrière
- Vitrier/Vitrière
- Poseur/Poseuse De Verre Laminé
- Vitrier/Vitrière De Verre De Bâtiment
- Vitrier Et Mécanicien/Vitrière Et Mécanicienne Des Métaux
- Vitrier/Vitrière De Vitraux

## FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- lire et interpréter des plans et des spécifications techniques afin de déterminer le type et l'épaisseur des vitres et des cadres, la méthode d'installation et les matériaux requis;
- mesurer le verre, le marquer et le couper à l'aide d'un coupe-verre manuel ou assisté par ordinateur;
- teinter le verre et créer des motifs en gravant le verre, en le traitant avec un jet de sable sous pression ou en le peignant;
- monter, ériger et démonter des échafaudages et du matériel de réglage et de levage;
- poser des carreaux dans des cadres et les fixer à l'aide d'agrafes, de pointes de vitrier ou de moulures;
- assembler et poser aux murs, aux plafonds ou aux façades des bâtiments, des éléments de verre préfabriqués, des miroirs ou des produits en verre.

